

## **Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), Rapport d'activité 2021, La santé, toujours un terreau fertile pour les pratiques sectaires**

01/11/2022

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) vient de publier son rapport d'activité pour l'année 2021. Le rapport fait principalement le constat de l'amplification et des mutations du phénomène sectaire. En effet, ce phénomène observé depuis 2020, s'explique principalement par la pandémie de covid-19 qui a eu pour effet de constituer « un catalyseur à travers une prolifération de nouveaux acteurs, plus discrets, maîtrisant le web et ses codes, sachant contrôler les esprits, en exploitant les peurs, la perte de repères, la recherche de solutions simples face à des questionnements existentiels, par définition complexes ».

En 2021, la MIVILUDES a reçu 4020 saisines (soit 33, 6% de plus qu'en 2020 et 86, 1% de plus qu'en 2015) et en a traité 3118, principalement des signalements (56%), des demandes d'avis (16%) et des échanges institutionnels (7%). Parmi les dossiers traités, beaucoup portent sur des mouvements identifiés (Témoins de Jéhovah, Eglise de la scientologie, l'anthroposophie), mais aussi sur des pratiques de soins non conventionnelles (naturopathie, reiki), le développement personnel, le complotisme...

Afin de combattre la prolifération de ces dérives sectaires qui représentent un danger pour la population, la MIVILUDES qui - depuis 2020 est rattachée au Ministère de l'Intérieur - dispose de moyens accrus (renforcement des effectifs et appel à projet afin de financer des initiatives sur le terrain), ainsi que de l'instauration d'un conseil d'orientation. De même, elle poursuit ses actions de sensibilisation avec les partenaires nationaux (ministères, élus, associations) et internationaux.